

Goéland cendré, *Larus canus* (Linné, 1758)

Classification (Ordre, Famille) : Charadriiformes, laridés

Description de l'espèce

Laridé de taille moyenne, le Goéland cendré est largement plus petit que la seule espèce commune similaire, le Goéland argenté *Larus argentatus*, avec lequel aucune confusion n'est possible. L'adulte en plumage nuptial est majoritairement blanc (le dessous et la tête), le dos et le dessus des ailes est gris cendré. La présence d'un large croissant blanc sur les tertiaires ainsi que les primaires noires, assez longues, sur lesquelles on distingue des points blancs nets, sont caractéristiques de l'espèce. En vol, l'extrémité des ailes est marquée par un large miroir blanc y compris en plumage internuptial. Le bec est petit, mince et de couleur jaune vert. Les pattes sont jaunes.

En plumage internuptial, la tête est recouverte de stries grises, et les pattes et le bec deviennent grisâtres.

Comme pour l'ensemble des laridés de taille moyenne, il est possible, à partir du plumage, de distinguer trois classes d'âges, les jeunes oiseaux présentant une partie du plumage maculé de marron qui s'estompe progressivement jusqu'à l'âge adulte, atteint à deux ans [4].

La mue postnuptiale des adultes, complète, a lieu entre la mi mai et la mi novembre, alors que la mue pré-nuptiale est partielle (tête et corps) et se déroule entre mars et mai.

La voix est caractérisée par un cri qui ressemble, en toute saison, à un «rire» plus ou moins strident, émis le cou tendu, en saluant ou en vol (JCR, CD2/pl.70).

Longueur totale du corps : 40 à 46 cm [4]. Poids moyens : 413 g (mâles) ; 360 g (femelles) [bg7].

Difficultés d'identification (similitudes)

La différence avec la Mouette tridactyle *Rissa tridactyla*, identique par la taille, se fait par l'observation de la couleur des pattes, noires chez cette mouette et jaune chez le Goéland cendré, et par les habitats, très différents.

Répartition géographique

Le Goéland cendré est une espèce paléarctique à distribution septentrionale. Il est représenté par quatre sous-espèces, dont la plus abondante *L. c. canus* niche de l'Islande à la France et à la mer blanche [bg30].

En France, le Goéland cendré est un nicheur situé en limite méridionale d'aire de répartition [bg52]. La colonisation par le Goéland cendré de quelques sites continentaux en France est liée à l'accroissement des effectifs nicheurs dans son aire traditionnelle [bg5].

Ainsi l'espèce niche principalement dans le Nord-Pas-de-Calais (Loos, Merlimont) où les effectifs hivernants sont aussi majoritaires, en Normandie (marais du Hode) ainsi qu'en Haute-Savoie (Delta de la Dranse). Ailleurs les implantations de couples nicheurs sont ponctuelles et la limite sud a été atteinte en Auvergne [GIGAULT 1982 *in* bg53]. Les régions qui accueillent les principaux effectifs hivernants sont la Basse-Normandie, la Picardie, le Nord-Pas-de-Calais, la Bretagne et occasionnellement l'Alsace. L'essentiel des hivernants est situé au nord d'une ligne allant de la frontière belge à la baie du Mont-Saint-Michel [1 ; 2].

Biologie

Écologie

En période de reproduction, sur le littoral, le Goéland cendré s'installe surtout en milieu dunaire, avec une préférence marquée pour les dépressions humides [bg19] et des îlots en milieu lagunaire. Les nicheurs continentaux ont des implantations plus diversifiées. Ils ont une prédilection pour des plans d'eau à l'intérieur des terres avec ou sans cohabitation des colonies de sternes ou de mouettes [bg72] et s'installent dans des marais d'eau douce comme le delta de la Dranse, mais aussi sur un «radeau» à sternes au Lac du Der, dans des gravières en Île-de-France.

Les sites modifiés par l'homme sont donc aussi occupés : îles artificielles, lacs de barrage, carrières, ou bassins de décantation [bg53]. Les carrières de craie inondées constituent l'habitat exclusif de la population nordiste [bg53].

En hiver l'espèce utilise des habitats similaires mais sur un territoire beaucoup plus vaste. Elle est présente aussi bien sur le littoral qu'à l'intérieur des terres sur les grands plans d'eau. À ce titre, elle semble avoir profité de la création de réservoirs ou de plans d'eau dans certaines régions comme la Champagne-Ardenne, l'Île-de-France et la Provence [bg19].

Comportement

Les oiseaux arrivent sur leurs lieux de reproduction entre le début de mars et les premiers jours d'avril. Les sites de reproduction sont occupés d'avril à juillet. Après cette période, au plus tard au début août, ils sont désertés aussi bien par les adultes que par les jeunes [bg5].

Le Goéland cendré est un migrateur partiel qui abandonne en hiver les régions nordiques. En hivernage, les oiseaux du nord-ouest de l'Europe se dispersent essentiellement le long des côtes de l'aire de nidification de l'espèce, atteignant parfois l'Afrique du Nord.

En France, en période de reproduction, la recherche de nourriture s'effectue dans les milieux naturels proches du site de nidification. Cela peut être dans les milieux cultivés, en ville, ou, sur de grand plan d'eau comme le Léman pour la colonie du Delta de la Dranse, sur le bord des routes dans les prés et les cultures. Sur le littoral, le Goéland cendré recherche sa nourriture aussi bien sur les plages, les vasières que dans les milieux agricoles situés dans les terres [bg53].

Reproduction et dynamique des populations

Dès l'arrivée sur les sites de reproduction, le cantonnement se manifeste par des alarmes bruyantes à l'égard de tout importun qu'il soit animal ou humain. La nature des sites occupés est diversifiée et montre la capacité d'adaptation de l'espèce. La principale activité des adultes est la vigilance. Des tours de gardes alternés entre individus, quel que soit le sexe, sont fréquents en particulier depuis un poste élevé.

Selon les sites, les nids peuvent être construits à même le sol ou en position surélevée, comme dans le delta de la Dranse où certains nids sont construits au sommet de souches d'arbres échoués [bg72]. Sur d'autres sites, les nids sont observés dans les arbres parfois jusqu'à deux mètres de hauteur [bg72]. Dans tous les cas les couples préfèrent l'espacement à la proximité étroite.

La ponte de deux ou trois œufs est déposée dès le début du mois de mai. Des pontes de remplacements peuvent être observées jusqu'à fin juin. L'incubation d'une durée moyenne de 24 jours (22 à 28 jours) est assurée par les deux adultes [bg72]. Nidifuges, les poussins quittent le nid après trois à cinq jours. Ils restent à proximité de celui-ci jusqu'à leur envol vers 35 jours [bg7 ; bg72]. Les adultes s'activent pour continuer à les nourrir après leur envol.

La petite population française montre un succès de reproduction très variable [bg5]. Tous les couples cantonnés ne se reproduisent pas annuellement, et, dans certaines localités, le nombre de jeunes à l'envol est souvent faible ou nul. Selon les sites, des variations locales de facteurs écologiques peuvent jouer un rôle déterminant comme le niveau d'eau à Merlimont, ce type de phénomène étant par ailleurs connu chez les laridés [bg5], voire la prédation [bg53]. GÉROUDET [3] a aussi mis en évidence que les couples nicheurs qui se reproduisent à proximité d'une colonie de laridés ont une productivité plus importante que les nicheurs isolés. En France, la majorité des sites de reproduction ont une productivité inférieure à 0,2 jeune par couple [bg53]. Celle-ci peut être bien supérieure, comme en Finlande, où elle est de 1,8 jeunes volants par couples et par an [BERGMAN, 1965 *in* bg7].

La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ 31 ans [bg59].

Régime alimentaire

Le régime alimentaire varie considérablement en fonction de l'habitat et des saisons. Il est composé d'arthropodes et d'annélides divers. A l'intérieur des terres, le régime alimentaire du Goéland cendré est principalement composé de Lombrics [7]. Sur le littoral Picard (Baie de Somme et estuaires sableux plus au nord) les coques *Cerastoderma edule* représentent les proies principales en été et en automne (août à décembre), alors que les petites annélides (baie de Somme) ou les petits crustacés (estuaire sableux) deviennent majoritaires en hiver et au printemps [6].

Les jeunes sont nourris essentiellement de petits poissons et d'invertébrés [bg72].

Habitats de l'annexe 1 de la Directive Habitat susceptibles d'être concernés

1150*- Lagunes (Cor. 21)

2110 - Dunes mobiles embryonnaires atlantiques (Cor 16.211)

2120 - Dunes mobiles du cordon littoral à *ammophila arenaria* (dunes blanches) (Cor 16. 212)

2190 - Dépressions humides intradunales (Cor 16.31 à 16.35)

3110 - Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (*Littorelletalia uniflorae*) (Cor. 22.11 x 22.31)

3130 - Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du *Littorelletea uniflorae* et/ou du *Isoëto-Nanojuncetea* (Cor. 22.11 x (22.31 et 22.32)

3150 - Lacs naturels eutrophes avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition* (Cor 22.13x(22.41 & 22.42))

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81), inscrite à l'Annexe II/2 de la Directive Oiseaux, à l'Annexe III de la Convention de Berne et listée en catégorie B2c de l'AEWA (populations nord-ouest et centre de l'Europe/Côte atlantique et méditerranéenne).

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Le goéland cendré est présent en période de reproduction dans les réserves naturelles du delta de la Dranse (aussi désigné en ZPS) et du marais du Hode. Il est également signalé nicheur sur le Lac du Der, les Boucles de la Marne (ZPS), et la ZPS des dunes de Merlimont a constitué une zone importante pour l'espèce en nidification, bien qu'elle n'accueille plus aujourd'hui que des migrateurs. Par ailleurs la réserve naturelle de la Baie de Somme, tout comme la

ZPS du littoral Augeron s'avèrent pouvoir être, selon les années, des lieux d'hivernage importants, puisque plusieurs centaines, voire milliers d'individus stationnent régulièrement en hiver.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

L'espèce a été en déclin durant la période 1970-1990. Ses effectifs sont stables ou en léger accroissement en Europe de l'Ouest dans les années 1990-2000. Le déclin modéré perdure cependant dans le nord de l'Europe de l'Ouest : Norvège, Suède, Irlande, Royaume-Uni, Pologne, Autriche, République Tchèque, Slovaquie, [bg2]. Globalement l'espèce n'a pas retrouvé ses effectifs antérieurs. Elle est considérée comme en léger déclin avec un statut défavorable en Europe [bg2].

Les effectifs nicheurs en Europe, hors Russie, sont estimés entre 340 000 et 500 000 couples dont 160 000 à 360 000 couples en Suède et en Norvège [bg2].

En comparaison les effectifs nicheurs de la population française sont marginaux. Hormis le maximum de 37-42 couples en 1995, la population française semble stabilisée autour d'un nombre de couples ne dépassant jamais la trentaine depuis les années 1990 [bg52]. Les effectifs littoraux sont très faibles, inférieurs à cinq couples. Les effectifs continentaux sont compris entre 20 et 25 couples [5].

Cette apparente stabilité masque une dynamique inverse entre couples littoraux et couples continentaux. En effet, autrefois largement majoritaires, les effectifs littoraux se sont effondrés [8 ; bg5]. De manière simultanée, on note, sans qu'il y ait de relation de cause à effet, une augmentation nette des effectifs continentaux [bg5]. Cette augmentation est particulièrement visible dans le nord où nichent environ la moitié des reproducteurs français [8]. Ce phénomène tient davantage à l'instabilité des petites colonies, avec des processus d'extinction-recolonisation, rapides et aléatoires, plutôt qu'à un éventuel phénomène de transfert des couples nicheurs du littoral vers l'intérieur des terres. Le rôle de l'immigration dans l'évolution spatio-temporelle des effectifs est sans doute prépondérant [bg5].

Ainsi, la principale colonie française a été pendant longtemps littorale puisqu'il s'agit de celle des dunes de Merlimont dans le Pas-de-Calais, qui a, selon les années, hébergé jusqu'au trois quarts des effectifs nicheurs du littoral (25 couples en 1983). À la fin des années 1990, il ne subsistait plus que quelques couples sur le littoral à Dunkerque, à Merlimont et dans le marais du Hode. À l'inverse, depuis la première reproduction certaine en 1966 dans le delta de la Dranse [bg72], les effectifs sont stables et compris entre cinq et sept couples selon les années [bg5 ; bg6]. Par ailleurs, la colonie de Loos (Nord) découverte en 1995, bien que son implantation soit certainement antérieure, est la plus importante [bg5].

En hiver, les effectifs français dépassent les 70 000 individus, dont plus de 50% dans le Pas-de-Calais [1 ; bg53]. L'effectif hivernant en France représente environ 4,6% de la population biogéographique (Nord-Est et centre Europe, atlantique et méditerranée) qui est estimée à 1 600 000 oiseaux en cette saison [bg53]. Le recensement de 2004-2005, confirme les effectifs recensés en 1996-1997 [1]. Ceux-ci sont estimés dans une fourchette comprise entre 65 000 et 100 000 individus [2]. Il faut noter cependant une nette diminution des effectifs (-78%) dans la région Nord-Pas-de-Calais ainsi qu'en Alsace, région qui n'accueille plus en 2005 qu'un nombre très réduit d'hivernants (53 oiseaux [2]). Le nombre des hivernants a probablement augmenté, en bordure de son aire principale, au cours de la seconde partie du XXe siècle et semble globalement stable depuis dix ans avec des variations locales d'effectifs [bg19].

Menaces potentielles

Les menaces principales qui pèsent sur l'espèce sont la perte d'habitats par évolution des milieux naturels, comme l'assèchement des dépressions humides sur le littoral, le vieillissement des carrières, leur envahissement par la végétation ou une hauteur d'eau trop élevée. De plus, sur certains sites, une trop grande fréquentation pendant la période de reproduction peut s'avérer nuisible. Enfin le dérangement pendant la période hivernale peut être préjudiciable aux centaines voire milliers d'oiseaux stationnant pour une durée généralement longue.

En période de reproduction, la tendance actuelle de la dynamique des populations semble conduire à la disparition du Goéland cendré sur le littoral français [bg5]. Par exemple, les dunes de la Manche, sont moins favorables du fait du développement de leur couverture boisée et de leur assèchement relatif. Ces processus expliquent la perte d'intérêt de la colonie de Merlimont [bg53].

En outre, les carrières de craies qui étaient temporairement favorables du fait de l'abandon de l'exploitation ne le sont plus, dès qu'elles vieillissent trop [bg53]. Elles s'assèchent et se boisent progressivement.

Il faut aussi tenir compte de la faible productivité dont les causes semblent être, selon les sites, les dérangements, la submersion des nids et la contamination des œufs par les polluants industriels [bg53].

Hors période de reproduction, le Goéland cendré est un oiseau s'adaptant à divers milieux où il recherche sa nourriture. Ses effectifs ne sont nullement menacés à cette époque [2 ; bg53].

Propositions de gestion

Sur le littoral, il est nécessaire d'éviter le boisement des dunes et de préserver les dépressions humides. La principale mesure de gestion concrète consisterait à agir sur le principal site de reproduction littoral connu jusqu'en 2003, le site

Natura 2000 des Dunes de Merlimont, en restaurant les dépressions humides favorables à la nidification de l'espèce. Une limitation de la fréquentation des sites de reproduction peut également s'avérer nécessaire. Pour les hivernants, hormis le respect de la tranquillité des sites accueillant les oiseaux pendant cette période aux conditions climatiques sévères, aucune mesure de gestion particulière n'est à envisager.

Études et recherches à développer

Si la mise en place de suivis réguliers des effectifs hivernants permet d'avoir une connaissance satisfaisante des tendances d'évolution [2], ces suivis devraient être plus rigoureux pour les effectifs nicheurs sur chacun des sites de nidification aussi bien sur le littoral que dans l'intérieur des terres.

Dans les espaces protégés et les sites Natura 2000, ils sont indispensables pour améliorer d'une part la connaissance de l'écologie de l'espèce pendant la reproduction et mieux appréhender l'évolution de la population française [bg5], et d'autre part établir un cahier des charges précis des actions concrètes de gestion pour l'espèce, ce qui est difficilement réalisable à ce jour par manque de données.

Bibliographie

1. CREAU, Y. & DUBOIS, P.J. (1997).- Recensement des laridés hivernant en France. Hiver 1996/97. *Ornithos* **4**(4): 174-183.
2. DUBOIS, P.J. & JIGUET, F. (2006).- Résultats du 3ème recensement des Laridés hivernants en France (hiver 2004-2005). *Ornithos* **13**(3): 146-157.
3. GEROUDET, P. (1995).- Analyses et commentaires sur les colonisations marginales du Goéland cendré *Larus canus* en Europe occidentale. *Alauda* **63**(1): 1-14.
4. MULLARNEY, K., SVENSON, L., ZETTERSTROM, D. & GRANT, J. (2004).- *Le guide ornitho*. Ed. Delachaux & Niestlé, Paris. 399 p.
5. RIEGEL, J. & LES COORDINATEURS ESPECES (2007).- Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2005 et 2006. *Ornithos* **14**(3): 137-163.
6. SUEUR, F. (1993).- Régime alimentaire des Laridés sur le littoral Picard. *Aves* **30**(3-4): 181-193.
7. SUEUR, F. (1995).- Stratégie alimentaire et régime du Goéland cendré. Résumé de communication. *Alauda* **63**(1).
8. SUEUR, F. & DUPUICH, H. (1998).- Effectifs français du Goéland cendré (*Larus canus*) de 1990 à 1995. *Ornithos* **5**(2): 90.